

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

Plates-formes élévatrices mobiles de personnel

Recommandation R486

Formation préalable et réalisation du test CACES®

Formation éligible au CPF

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (N° SIRET : 77567145600082)

Date d'enregistrement : 19/12/2024

R486 CAT A : PEMP à élévation verticale – N° de fiche : RS7000

R486 CAT B : PEMP à élévation multidirectionnelle – N° de fiche : RS7001

DUREE :

- Formation : durée définie en fonction de l'expérience et du nombre de catégorie (14, 21 ou 28 h)
- Test : 7 h

EFFECTIF : de 1 à 6 stagiaires.

OBJECTIFS

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur...).
- Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
- Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux...).
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plate-forme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
- Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

PUBLIC CONCERNE

Tout opérateur utilisant des PEMP quel que soit le milieu d'exercice

PRE REQUIS

Comprendre et parler le français.

Avoir plus de 18 ans. La visite médicale effectuée avec aptitude à la conduite des PEMP est de la responsabilité de l'Entreprise

QUALIFICATION DES FORMATEURS - TESTEURS

Formateurs expérimentés en conduite de PEMP.

Testeurs CACES®

ATOUT CONSEIL est organisme testeur certifié (OTC) enregistré sous le numéro STC/206

MOYENS PEDAGOGIQUES

Dossiers pédagogiques

Utilisation d'un ordinateur/vidéo projecteur, diaporama, utilisation de supports papiers, documents techniques et pédagogiques, fascicule distribué aux candidats, films

Matériel spécifique à l'apprentissage de la pratique : PEMP et aire d'évolution adaptés

MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle avec émargement par demi-journée

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.486 de la Cnam et organisées en "test CACES®", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité.

Le test CACES® comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique.

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Dans le cadre d'une évaluation favorable aux tests, le candidat obtiendra sa carte CACES® valide 5 ans.

CONTENU DE LA FORMATION

Accueil – Présentation du stage

- Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes / présentation du formateur
- Signature des feuilles de présence
- Présentation des objectifs et du programme

Contenu de la théorie :

- Dispositions réglementaires
- Les partenaires de la prévention
- Les différents types de plates-formes élévatrices (axe vertical, bras télescopique, à ciseaux...)
- Conformité du matériel et contrôle
- Vérification à la prise de poste
- L'équipement de protection de l'utilisateur
- Règles d'utilisation
- Accès à la plate-forme
- Le positionnement, l'état du sol
- Les principaux risques : électriques, surcharge, vent
- La protection de la zone
- Déploiement, Efforts latéraux
- Conduite et déplacement
- Translation en position haute, conduite depuis la plate-forme de travail
- Translation en position transport
- Manœuvres de sauvegarde

Contenu de la pratique :

Sur Porteur et Automotrice

- Prise de poste
- Adéquation, choix de la nacelle correspondant au travail à effectuer
- Contrôle visuel de la PEMP
- Contrôle du fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Protection de la zone, Contrôle des Gestes de commandement
- Positionnement de la plateforme à un emplacement de travail

Sur Porteur

- Mise en station
- Déploiement des stabilisateurs
 - Déploiement de la nacelle, Positionnement du panier le long d'une surface plane verticale
 - Déplacement le long d'une surface plane verticale

Sur Automotrice

- Déploiement de la nacelle
- Positionnement du panier le long d'une surface plane verticale
- Déplacement le long d'une surface plane verticale, Conduite et déplacement, poste en position haute :
 - Circuler en ligne droite en marche avant, -Circuler en ligne droite en marche arrière
- Conduite et déplacement, poste en position basse : -Circuler en ligne droite en marche avant
 - Circuler en ligne droite en marche arrière

Sur Porteur et Automotrice

- Manœuvres de sauvegarde : poste de secours et de dépannage
- Positionner la PEMP à son lieu de stationnement, réaliser la mise en sécurité
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort
- Fin de poste

Correction – Synthèse finale